



Convention d'utilisation Service Internet

1. Généralités

En utilisant le service, le client accepte d'être lié par les présentes modalités. Si vous refusez la présente convention, cessez d'utiliser immédiatement le service, communiquez avec notre service à la clientèle pour procéder au retour des équipements.

2. Tarification

Le client consent à payer les frais, y compris les taxes applicables, engagés en rapport avec la fourniture ou l'utilisation du Service par votre Compte conformément aux tarifs et conditions établis par Connexio pour le Service et conformément aux modifications que peut apporter Connexio à ces tarifs et conditions, moyennant un avis raisonnable.

Faute de paiement : paiement pré autorisé sans provision, carte de crédit invalide ou avec date d'expiration échue ou tout autre retard de paiement. Des frais d'administration de 20 \$ seront facturés lors d'une faute de paiement. De plus, Connexio peut à son choix suspendre le compte temporairement avec frais administratifs de 20 \$ ou résilier le service. Les frais mensuels du service sont applicables en entier. Pour que le service soit rétabli, le solde du compte ainsi que les frais de réactivation de 79.99 \$ devront être acquittés plus le prorata du mois dès la date de rebranchement. Un dépôt équivalent à 2 mois de services incluant les taxes pourraient être exigés lors de cette demande de rebranchement.

Toute annulation de service se fait dès la réception de l'équipement en magasin. Aucune annulation ne peut se faire par téléphone et les services continuent à être facturés tant que les équipements ne sont pas retournés en magasin. L'équipement se définit comme suit : un modem-câble, son bloc d'alimentation électrique, un câble réseau et la boîte d'origine. Le dépôt de sécurité de 40 \$ pour un équipement ou 60 \$ pour 2 équipements est remboursable, après 12 mois d'abonnement, après le retour des équipements et que le solde du compte est nul, sinon le dépôt sera appliqué au solde du compte. Le dépôt sera envoyé par chèque dans les 4 à 6 semaines suivant le retour des équipements. À défaut d'être retourné dans les 30 jours suivant un avis de désabonnement, le ou les équipements seront facturés au client à leur valeur de remplacement au coût du marché en cours.

3. Droits et obligations du client

A. Le client doit avoir en sa possession les équipements nécessaires à la connexion Internet.

B. Le client est responsable de tous les dommages causés aux services en raison de la négligence ou d'actes volontaires de ses dirigeants, employés, représentants ou toutes autres personnes auxquelles il donne accès au service via son réseau.

C. Le client ne permettra pas que les services fassent l'objet d'un usage abusif ou qu'ils soient utilisés de façon frauduleuse, y compris sans s'y restreindre ce qui suit :

1. Obtenir ou tenter d'obtenir des services par des moyens ou des dispositifs frauduleux dans l'intention d'éviter de les payer;
2. Obtenir, modifier ou détruire, ou tenter d'obtenir, de modifier ou de détruire, toute information d'un autre client, de Connexio., ou d'une autre personne ou stockés sur quelque ordinateur que ce soit par des moyens ou des dispositifs frauduleux;
3. Utiliser les services en contrevenant aux règlements, lois ou tarifs nationaux ou internationaux;
4. Transmettre, distribuer ou stocker du matériel en violation d'une loi ou d'un règlement, y compris le matériel protégé par droit d'auteur et l'envoi de messages non sollicités (pollupostage).

D. Le présent abonnement est non-transférable et ne peut être partagé, distribué ou servir à la revente en tout ou partiellement.

E. Câblage : Le client est responsable du câblage à l'intérieur du bâtiment où se trouvent les équipements. Il ne doit pas altérer, modifier ou remplacer le câblage, connecteurs, diviseurs, filtres existants ou installés par Connexio ou ses sous-traitants.

4. Logiciels et matériel non fournis par Connexio

A. Connexio ne sera pas responsable de l'installation, du fonctionnement ou de la maintenance des logiciels qu'il a fournis ou non.

B. Le client sera responsable de l'utilisation et de la compatibilité de l'équipement ou des logiciels utilisés.

C. Connexio ne peut être tenu responsable si des modifications dans les services rendent désuet l'équipement ou le matériel du client, obligeant le client à y apporter des modifications ou des transformations, ou affectant autrement la performance de l'équipement ou du matériel du client.

5. Droits et obligations de Connexio

A. Connexio se chargera de l'exécution et du maintien des services. TOUTE GARANTIE CONTENUE DANS LES PRÉSENTES, REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS SANS S'Y RESTREINDRE, LES GARANTIES IMPLICITES DE VALEUR MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER.

B. Connexio n'a pas d'obligation contractuelle ou délictuelle relativement à la protection des installations de transmission du client contre l'accès non autorisé; à la modification, au vol ou à la destruction des fichiers de données, des programmes, des procédures ou de l'information du client, ou à leur accès non autorisé, par suite d'accident, d'utilisation

de moyens ou de dispositifs frauduleux, ou autrement même lorsqu'un tel accès résulte de la négligence de Connexio

C. Connexio ne peut être tenu responsable des réclamations ou dommages résultants d'une faute ou négligence du client, ou du non-respect de ses obligations.

D. En ce qui concerne toute autre réclamation, les dommages subis par le client, le cas échéant, sont limités aux dommages dont il est prouvé qu'ils sont directement attribuables à Connexio, sous réserve de la restriction suivante : Connexio ne peut en aucun cas être tenu responsable des profits perdus ni des autres dommages indirects, spéciaux consécutifs ou punitifs, même s'il a été avisé de l'éventualité de tels dommages. La responsabilité de Connexio à l'égard des dommages subis par le client en raison de toutes causes, peu importe la forme des poursuites, et peu importe sa responsabilité en matière contractuelle ou délictuelle, y compris la négligence, est limitée au moindre d'entre 250\$ et les frais mensuels payés pour les services à partir de la date à laquelle les dommages ont été subis, jusqu'à concurrence des frais payés pendant une période maximale de douze (12) mois pour les services causant les dommages.

E. Connexio ne garantit pas la livraison des paquets envoyés, ni la disponibilité en tout temps de la connexion Internet. La vitesse de communication n'est pas garantie.

F. Connexio se réserve le droit de prendre toutes les mesures qu'il juge nécessaires, y compris la résiliation des services, afin de se conformer aux lois, règlements ou tarifs applicables.

6. Politique d'utilisation raisonnable

Connexio opère son réseau Internet de façon à offrir un service équitable à tous ses abonnés. Afin de protéger son réseau et ses clients contre l'usage abusif du service par d'autres clients, Connexio se réserve le droit de suspendre ou mettre fin au service d'un client qui ne respecte pas la politique d'utilisation raisonnable.

Le client doit respecter les limites de téléchargements autorisés par son forfait. Si le client dépasse ces limites, Connexio pourra, à sa discrétion, facturer des frais supplémentaires tels qu'indiqués sur le site web Connexio.ca et/ou résilier le service sans préavis. Ces limites et ses frais peuvent être modifiés en tout temps sans préavis.

Le service résidentiel est basé uniquement sur un usage personnel, résidentiel, non commercial et non professionnel et ne s'applique pas à aucun autre type d'utilisation. Le client résidentiel ne peut installer de serveurs offrant des services à d'autres personnes. Les protocoles interdits comprennent, sans se limiter : courriel, dhcp, http, ftp, ou tout autre protocole servant à plusieurs utilisateurs.

Le service affaire, ne peut servir à une utilisation de type résidentiel, incluant, sans restreindre la généralité de ce qui précède, le téléchargement abusif engendré par l'utilisation d'application de type poste à poste (Peer to Peer) ou Usenet.

7. Adresse IP et nom d'hôte

Connexio reste propriétaire de la/des adresse(s) IP qui vous sont attribué(s). Sauf pour les services affaires sélectionnés, l'adresse IP peut changer à tout moment et sans préavis. Connexio n'est pas responsable des inconvénients, dommages ou pertes associés à un changement d'adresse IP.

8. Sécurité

Le client comprend que ses messages et/ou communications peuvent être interceptés et lus par des tiers sans son autorisation. Une personne ayant accès à Internet peut causer du tort, engager des frais et contracter des obligations alors qu'elle est sur Internet. Toutes ces questions relèvent de la responsabilité du client. Le client doit prendre les mesures de sécurité appropriée pour se protéger et contrôler l'utilisation du Service par toute personne ayant accès à son réseau. Connexio n'est pas obligé de surveiller le Service. Toutefois, vous acceptez que Connexio se réserve le droit de surveiller à l'occasion le Service électroniquement et de divulguer les renseignements nécessaires pour se conformer à une loi, un règlement ou une demande gouvernementale, pour exploiter le Service ou pour se protéger ou protéger autrui.

Connexio n'est pas responsable du contenu inapproprié ou illégal pouvant se trouver sur Internet. Connexio ne pourra être tenu responsable des réclamations ou dommages résultant de l'accès à ce matériel. Connexio recommande l'utilisation d'un logiciel de contrôle parental afin de restreindre l'accès à tout matériel non recommandable pour les enfants utilisant le Service de Connexio.

9. Modification au contrat

Connexio peut modifier la présente convention et/ou la grille de tarifs en vous donnant, dans un délai raisonnable, un avis à cet effet et vous êtes réputé y avoir consenti si vous continuez à utiliser le Service par la suite. Si vous refusez une modification apportée à la présente convention, vous devez immédiatement cesser d'utiliser le Service.

À cet effet, le client s'engage à consulter le www.connexio.ca pour obtenir les plus récentes conditions et s'engage à les respecter.